

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**du collège Albert Einstein**  
**Lundi 25 Juin 2012**

**Etaient présents :**

*Membres de droits : M **Laurent**, Principal - Mme **Muttini**, Principale Adjointe - Mme **Raulin**, Gestionnaire -*

*Personnel ATOSS : Mme **Machin** et M **Parthuisot**.*

*Personnel d'enseignement et d'éducation : Mmes **Nunez, Dubraud, Dhondt, Cubaynes** & M. **Desrivières** (professeurs), Mme **Messan** Assistante d'Education*

*Personnalité qualifiée : M **Kaeder** (Passerelle)*

*Parents délégués : Mmes **Bens (AIPE), Jannièrè, Dervyn, Striolo** & M. **Boutier (FCPE)**,*

**Absents excusés :** *M **Vandewalle** (CG78), Mme **Sapotille**, Conseillère Principale d'Education, Mme **Mercier** (1<sup>er</sup> adjointe)*

Début de la séance : 17H15.

En préambule M Laurent explique que ce soir malheureusement il n'y aura pas de représentant des élèves et que suite à un conseil de discipline, une des deux titulaires Mlle Khettab Doriane a été déchu de son mandat.

**1- Approbation du compte rendu du 10 avril 2012 :**

Pour	13
Contre	0
Abstention	0

**2- Renouvellement des contrats de travail CUI :**

Reconduction du contrat de travail concernant l'entretien des espaces verts. Re conduite du contrat jusqu'en Novembre 2012, payé par le Conseil Général du 78.

M Boutier fait remarquer que les espaces vont significativement mieux entretenus et cela se voit de l'extérieur du collège.

Arrivée de Mme Jannièrè.

Pour	14
Contre	0
Abstention	0

Reconduction du contrat de travail concernant l'entretien, la lingerie et le repassage. Re conduite du contrat jusqu'en Novembre 2012, payé par le Conseil Général du 78.

Pour	14
Contre	0
Abstention	0

Arrivée de Mme Bens.

Reconduction du contrat de travail concernant une Auxiliaire de Vie Scolaire. Reconduite du contrat jusqu'en Février 2013, payé par le Conseil Général du 78.

Pour	15
Contre	0
Abstention	0

A ce titre M Laurent précise que pour la prochaine rentrée, il y aura un élève de quatrième avec AVS.

Un autre élève de cinquième bénéficiera aussi d'une AVS, 10 heures par semaine.

Et il n'est pas impossible qu'un élève venant de CM2, bénéficie lui aussi d'une AVS à la prochaine rentrée.

Reconduction du contrat de travail concernant Mme Roux, assistance au CDI et qui fait aussi quelques travaux de secrétariat.

Pour	15
Contre	0
Abstention	0

### **3- Crédit pédagogique d'état :**

Mme Raulin explique que la dotation 2012 en provenance de l'état pour le collège Albert Einstein se monte à 6496 €, soit 1093 € de moins que l'année précédente.

Ce montant se décomposera et sera utilisé, comme suit :

Achat de manuels scolaire 5 717,57 €  
Droit de reproduction 778,43 €

Pour	15
Contre	0
Abstention	0

### **4- Participation FSE pour les sorties pédagogiques, voyage et remboursement aux familles pour trop perçu :**

Cette année 3 voyages ont été organisé par les enseignants et proposer aux élèves du collège, Rome, Espagne et le Ski.

La participation du FSE pour le bouclage financier de ses voyages se monte à 9 552 €. (venant essentiellement de la vente des chocolats).

Pour	15
Contre	0
Abstention	0

M Boutier fait remarquer l'excellente qualité des voyages effectués cette année et tient à remercier particulièrement l'ensemble des professeurs qui ont mis sur pied bénévolement, puis accompagnés les collégiens. Le séjour au ski séduit toujours les

adolescents et les séjours à Rome et en Espagne ont été particulièrement appréciés tant sur le plan culturel et que sur le plan festif.

#### **5- Convention Agence Comptable :**

Une nouvelle de charge de 150 € doit être versé au lycée Jules Ferry de Versailles, en compensation des services rendus par Mme l'agent comptable du lycée Jules Ferry, tout au long de l'année pour le collège Einstein.

Pour	15
Contre	0
Abstention	0

#### **6- Délégation pour la signature des contrats :**

Il faut donner délégation de signature à l'ordonnateur M Laurent afin qu'il puisse signer les contrats dont le collège a besoin pour son entretien courant. Ces contrats sont obligatoires :

- Nettoyage des hottes de la cantine                      1 076,40 €TTC par an
- Dératisation de la cuisine                                      478,40 € TTC par an

Pour	15
Contre	0
Abstention	0

De plus une délégation permanente doit être donnée à l'ordonnateur, M Laurent, pour la signature de contrats ne pouvant excéder la somme de 193 000 €HT, cumulé sur une année.

Arrivé de Mme Dubraud.

M Desrivière et les parents FCPE font remarquer que ce type de délégation est en complète contradiction avec les prérogatives du conseil d'administration et ce que cela à pour effet de vider les conseils d'administration de leur substance.

M Laurent s'engage moralement a indiqué lors des CA, les contrats et les montants qu'il aura engagé grâce à cette délégation, afin que l'ensemble des membres du CA soit informé.

Pour	11
Contre	0
Abstention	5

#### **7- Dégradation des manuels scolaires :**

Il a été planifié des jours et des horaires pour la restitution des manuels scolaires en cette fin d'année. Beaucoup trop de manuels sont restitués détériorés et cela pèse gravement sur le budget de l'établissement. Beaucoup de livres n'ont pas été couverts par les familles et les cartables souples accélèrent la détérioration des manuels.

Un état des livres étant signé en début d'année par les familles, lors de la restitution un nouvel état est refait.

Aussi est soumis au vote les amendes pour détérioration comme suit :

- CD manquant 5€
- Livré abimé 10€
- Livre non restitué 22€

Pour	16
Contre	0
Abstention	0

#### **8- DBM lourde pour les manuels scolaires :**

Mme Raulin sollicite le CA pour le prélevement de 8100 €, comme complément pour acquérir les manuels scolaires dont le collège a besoin, ainsi que des mises à jour logiciel pour MS Office 2010, réparti comme suit :

- Manuels 6 000 €
- MAJ Office 2 100 €

Pour	16
Contre	0
Abstention	0

Mme Raulin explique qu'une lettre a été envoyé au président du Conseil Général du 78, pour obtenir un financement afin d'acquérir les livres des sixièmes, en double exemplaires, pour la rentrée prochaine.

Cette démarche est approuvée par la fédération de parents FCPE qui se bat depuis plusieurs années, pour la diminution du poids des cartables, car il n'est pas rare que qu'en sixième le poids du cartable représente 30% du poids de l'enfant, ce qui est inadmissible.

#### **9- DBM modification :**

**JE N'AI PAS DE NOTES**

#### **10- Dotation complémentaire pour le CDI :**

**JE N'AI PAS DE NOTES**

#### **11- Ouverture d'un compte pour facture 2011 :**

Obligation d'ouvrir un compte pour une facture 2011 non payé, pour la somme de 80€ (projet d'écriture 3 séances de Mme Sosnicki)

#### **12- Désherbage de livres au CDI :**

Une liste de livre et de revues anciennes ou détériorés est soumise au vote du CA pour sortie de l'inventaire du CDI.

Pour	16
Contre	0
Abstention	0

#### **13- Divers :**

La DGH n'a pas été modifiée depuis le mois de Février 2012.

Concernant les CM2, cette année seul 6 demandes de dérogation ont été effectuées par les familles. Pour mémoire il y en avait plus d'une vingtaine l'année dernière.

L'effectif prévisionnel pour la prochaine rentrée est de 496 élèves, en tenant compte des doublants.

Sixième	5	120
Cinquième	5	127
Quatrième	4	111
Troisième	5	138

Pour le moment en sixième, 13 redoublements sont proposés, 10 en cinquième et 11 en quatrième.

Concernant les troisièmes cette année, leur orientation se décompose comme suit :

69 passages en seconde Générale et Technologique (GT) 53%

22 passages en seconde professionnelle 17%

5 hors système scolaire

3 redoublements

3 passages en Centre de Formation d'apprentis

14 retours probables en septembre d'élèves qui n'auront pas pu accéder en lycée professionnel

Il est à noter qu'un collège comme celui de Magny les Hameaux possède un taux attendu de passage en seconde GT, qui devrait se situer à hauteur de 65%.

M Laurent précise qu'il faut améliorer la compréhension de la fiche pédagogique pour l'orientation afin que les familles la remplissent correctement. M Laurent déplore que certaines familles soient compliquées à gérer et ne répondent pas aux sollicitations de M le principal ou Mme l'adjointe pour valider les choix d'orientation dans le système AFFELNET en fin de troisième.

M Laurent précise aussi il a positionné cette année 20 signalements MIMOSA pour absentéisme problématique mais n'a pas eu à ce jour, de retour.

Une nouvelle gestionnaire titulaire doit arriver en septembre, Mme Lievin en remplacement de Mme Raullin qui part au lycée Henri Matisse.

Une nouvelle CPE titulaire est aussi nommée en septembre Mme Cécile Bœuf en remplacement de Mme Sapotille qui retourne dans son département.

Coté professeurs, Mme Sergenton et Mme Laurent ont obtenu leur mutation respectivement à Rambouillet et au collège de la Coudre à Montigny. Mme Sosniki a fait valoir son droit de départ à la retraite et son remplaçant a déjà été nommé. Mme Robiol va revenir au collège pour enseigner le français l'année prochaine.

Il est envisagé une initiation à l'allemand en cinquième à la rentrée prochaine et peut être en espagnol.

A la rentrée prochaine le collège disposera de 4,5 postes de surveillants comme cette année et un demi-poste d'assistant pédagogique.

La rentrée 2012-2013 s'effectuera comme suit :

**Mardi 4 septembre 2012**

8h30 - 16h00 : Classes de 6<sup>ème</sup>

**Mercredi 5 septembre 2012**

8h30 - 10h30 : Classes de 3<sup>ème</sup>

9h30 - 11h30 : Classes de 4<sup>ème</sup>

10h30 - 12h30 : Classes de 5<sup>ème</sup>

**Jeudi 6 septembre 2012**

Cours pour tous les élèves selon leur emploi de temps. Les photos de classe auront lieu aussi ce jour-là.

Pour l'année 2012-2013, il est envisagé un voyage au ski pour 2 classes de cinquième, des devis ont été demandé et seront présenter lors d'un prochain CA.

M Laurent précise que pour l'année scolaire 2012-2013 un relevé de note de mi-trimestre sera envoyé aux familles.

Le pont de l'ascension 2013 ne donnera pas lieu à discussion cette année puisqu'il tombera pendant les vacances de printemps.

M Laurent attire l'attention des parents, sur leur responsabilité concernant les tenues vestimentaires qui doivent être adaptés à la suivi des cours, à ne pas cautionner l'absentéisme et les sacs à main en lieu et place des sacs de cours.

Fin du conseil d'administration 20H05.

Arnaud Boutier  
Représentant Parent FCPE

M Thierry Laurent  
Principal